

Exemple: En allemand: *ē ā i* (cf. ci-dessus).

Alternance combinatoire ou **substitution** (Kombinatorische Alternation — Substitution. Kombinatorní alternace — substituce. Комбинаторная альтернация — Субституция). — Alternance déterminée par des conditions extérieures, c'est-à-dire que le choix des alternantes est conditionné par le groupement des phonèmes.

Exemple: Russe, *dyrá* — *dyr'é* (devant *ε*, dans les mots russes, la mouillure des consonnes de couple est obligatoire).

II.

PRINCIPES DE TRANSCRIPTION PHONOLOGIQUE.

(Propositions du Cercle linguistique de Prague.)

Différence entre la transcription phonologique et la transcription phonétique.

1^o La transcription phonologique est la reproduction graphique de la constitution phonologique d'une langue donnée, abstraction faite de la diversité de sons qui réalisent cette constitution dans la parole.

La transcription phonétique est la reproduction graphique des moyens les plus divers qui réalisent la constitution phonologique d'une langue. Même la transcription phonétique la plus précise n'a guère que la valeur d'un instrument auxiliaire, étant donné qu'elle est incapable d'exprimer toute la richesse des nuances articulatoires et acoustiques que présente la parole vivante et que par conséquent elle ne peut pas remplacer les enregistrements de la phonétique instrumentale.

Buts de la transcription phonologique.

2^o La transcription phonologique est un moyen important contribuant à analyser la constitution phonologique d'une langue, par exemple lorsqu'il s'agit d'établir la statistique de l'emploi des unités phonologiques et de leurs groupements dans une langue donnée et d'examiner le rendement fonctionnel des diverses unités phonologiques. La transcription phonologique ne doit pas être confondue avec l'orthographe courante; quoique, dans beaucoup de cas, celle-ci se conforme aux principes phonologiques, elle reste toujours un compromis de différents principes (morphologique, phonétique, étymologique, sémantique etc.).

La désignation des phonèmes.

3^o La désignation d'un seul phonème doit se distinguer nettement de la désignation d'un groupe de phonèmes.

Lorsque, dans un système de transcription donné, il n'existe pas de signes spéciaux pour certains phonèmes (par exemple pour les affriquées ou les diphtongues), et lorsqu'on a l'habitude de les reproduire par un groupe de deux ou plusieurs lettres qui symbolisent ses éléments constitutifs, le groupe de signes correspondant au phonème en question doit être relié en bas par un petit arc, par exemple: tchèque *ou*, allemand *pf*.

4^o On ferait bien de désigner, dans la mesure du possible, les phonèmes disjoints par des lettres différentes et les marques de corrélation par des signes diacritiques et notamment de désigner les membres d'une série corrélatrice marquée par un signe diacritique placé en haut à droite de la lettre, tandis que les membres d'une série corrélatrice non-marquée ne seront pas munis du signe diacritique. Par exemple: on notera la mouillure des consonnes par le signe ' (*d'*, *s'*, *b'*), la longueur en tant que marque de corrélation par le signe ' (*a'*, *r'*, *s'*).

On n'admettra d'exception à ce principe que dans les cas: A. où la désignation de certains phonèmes disjoints par des signes diacritiques ou bien de certains phonèmes corrélatifs par des lettres spéciales est une tradition établie, par exemple: tchèque *ř*, corrélation vocale: *b—p*, *d—t* etc.; B. où l'introduction de lettres spéciales pour tous les phonèmes disjoints causerait des difficultés d'ordre technique, par exemple pour le grand nombre de phonèmes disjoints consonantiques dans certaines langues du Caucase. Toutefois, même dans ces cas particuliers il faudra employer systématiquement certains signes diacritiques pour désigner des disjonctions, et d'autres pour désigner des corrélations. Ainsi par exemple la consonne palatale nasale, formant en polonais un couple de corrélation avec le *n* dental, sera désignée, en transcription phonologique, comme *n'*, tandis qu'en serbe la même consonne ne formant avec l'*n* dental qu'une disjonction sera désignée d'une autre manière (par exemple par *ň*).

5^o Lorsque ce sont des mots entiers et non pas des phonèmes isolés qui forment des unités corrélatives, la marque de corrélation sera désignée par un signe diacritique placé devant le mot, par exemple, tatare, *ana* (mère) — *än'ä* (voilà) seront transcrits *ana—'ana*; japonais du sud, barytonon *hanaga* (nez) — oxytonon *'hanaga* (fleur).

6^o Dans la transcription phonologique détaillée on distinguera les positions dans lesquelles des phonèmes corrélatifs peuvent figurer l'un comme l'autre des positions où n'est admissible que l'un des deux phonèmes corrélatifs. Lorsque dans cette dernière position n'est admissible que le phonème de la série corrélatrice marquée, on mettra en bas à droite du signe de l'archipho-

nème le signe diacritique désignant la marque en question (par exemple a_{\wedge}) et lorsque, dans une certaine position, n'est admissible qu'un phonème de la série corrélatrice non-marquée, on mettra en bas à droite du signe de l'archiphonème le dit signe diacritique, mais renversé (\hat{a}_{\vee}). Lorsqu'un phonème corrélatif figure dans une position qui exclut son corrélatif et qu'il alterne avec le même archiphonème, figurant en position de différenciation des deux phonèmes corrélatifs, on mettra le signe de cette dernière alternance en haut à droite du signe de l'archiphonème; par exemple: $a\hat{\circ}$ = archiphonème a présenté par suite de conditions extérieures sous la forme de a bref et alternant, dans un morphème donné, avec a long figurant dans une position qui admet les deux phonèmes corrélatifs; $a\hat{\vee}$: de même, avec cette différence que c'est a bref qui sert d'alternante. Dans les cas où cette alternance fait défaut, on ne mettra aucun signe diacritique en haut à droite de l'archiphonème (a_{\vee}). Exemple: en slovaque, un phonème long s'abrège, lorsqu'un phonème long figure dans la syllabe précédente; par conséquent on transcrira: *ruka*, $lu^{\wedge}ka^{\wedge}$, $ruka^{\wedge}m$, $lu^{\wedge}ka\hat{\circ}m$, $kr^{\wedge}d\hat{e}l$. Lorsqu'un phonème figure dans une position excluant son corrélatif, et que, dans un système de transcription donné, il n'existe pas de signe global pour désigner l'archiphonème (cf. 4^o), on remplacera le signe de l'archiphonème simplement par le signe désignant celui des deux phonèmes corrélatifs qui figure dans le même morphème dans une position admettant les deux corrélatifs, et si cette position ne se présente pas, on emploiera le signe du phonème corrélatif non-marqué mis entre parenthèses. Exemple: En tchèque, les consonnes sonores de couple se changent en consonnes sourdes devant les consonnes sourdes et à la fin absolue du mot, les consonnes sourdes se changent en sonores devant les consonnes sonores de couple; par conséquent on transcrira: kat_t , $kata$, had_t , $hada$, $od_a boj$, $odejdu (t)^t kvi$, $(t)_a bej$.

7^o Les phonèmes et les groupes de phonèmes qui, tout en figurant dans une langue, sont sentis comme des éléments étrangers, seront mis entre guillemets, par exemple tchèque « g » *aloše*, « au » *to*.

8^o On ferait bien de séparer tous les morphèmes d'un mot par des lignes verticales. La division en morphèmes est importante pour l'étude de la structure phonologique des morphèmes (morphologie), d'autant plus que la suture des morphèmes diffère souvent de l'intérieur d'un morphème par ses propriétés phonologiques. Cf. les consonnes longues à la suture des morphèmes, en langue russe qui ne tolère pas de consonnes longues en d'autres positions. Par exemple: $k\hat{o}n/n/aj$; $v/vad^{\wedge}/i/\ell$.

9^o Outre la transcription qui rend la phonologie du mot, il faudra élaborer les principes de la transcription tenant compte

de la phonologie de la phrase et notant par exemple l'accent de la phrase et les intonations, dans la mesure où elles ont une valeur phonologique.

10^o La phonologie comparée exige que les signes graphiques soient employés dans le même sens pour la transcription des diverses langues. Avant tout il serait urgent d'élaborer, pour des groupes entiers de langues, une transcription phonologique basée sur des principes strictement homogènes. La tâche qui s'imposerait ensuite serait de chercher à établir une transcription phonologique homogène pour toutes les langues du monde, problème qui, vu la diversité de la constitution phonologique des différents systèmes linguistiques d'une part, et le nombre limité des signes utilisables d'autre part, présenterait de grandes difficultés techniques.

Bei der Aufstellung eines phonologischen Transkriptionssystems ist es zweckmäßig die Wesensverwandtschaftsgruppen der phonologischen Gegensätze zu berücksichtigen (vgl. unseren Aufsatz über phonologische Systeme in diesem Bande). Für die nordkaukasischen Sprachen, deren phonologische Systeme besonders kompliziert sind, haben wir versucht ein Transskriptionssystem zu schaffen, das auf folgenden Grundsätzen gebaut ist: — bei den Vokalen werden die qualitativen Gegensätze (Eigenton und Schallfülle) nicht durch diakritische Zeichen, sondern durch spezielle Buchstaben ausgedrückt, die Resonanzgegensätze — durch diakritische Zeichen *unter* dem betreffenden Vokalbuchstaben, die prosodischen Gegensätze — durch diakritische Zeichen *über* dem Vokalbuchstaben; bei den Konsonanten werden die Lokalisierungs- und Artikulationsartgegensätze im Prinzip durch besondere Buchstaben wiedergegeben, die im Notfall durch diakritische Zeichen *über* oder *unter* dem betreffenden Konsonantenbuchstaben ergänzt werden (z. B. *š* für den *sch*-Laut, *ṭ*, *p̣* für *t*, *p* mit Kehlkopfverschluß usw.), die konsonantischen Eigentongegensätze — durch diakritische Zeichen *oben rechts* vom Konsonantenbuchstaben (z. B. *g^o* für gerundetes *g*), die konsonantischen Intensitätsgegensätze — durch diakritische Zeichen *oben links* vom Konsonantenbuchstaben (z. B. *'s* für gedrängtes Fortis — *s*). Wir glauben, daß dieselben Grundsätze auch auf andere Sprachen angewandt werden können, jedenfalls — auf Sprachen mit stark differenziertem Konsonantismus. (*N. Trubetzkoy.*)

Travaux du Cercle Linguistique de Prague

4.

RÉUNION
PHONOLOGIQUE
INTERNATIONALE TENUE
A PRAGUE
(18—21/XII 1930)

PUBLIÉ AVEC L'APPUI
DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA RÉPUBLIQUE
TCHÉCOSLOVAQUE

P R A G U E

JEDNOTA ČESKOSLOVENSKÝCH MATEMATIKŮ A FYSIKŮ

1931